



Fiche SORTIE et GARDERIE

Année scolaire 2026-2027

À remettre dans la boîte aux lettres ou à envoyer à partir du **25 août**.

Nous soussignés :
responsables de l'enfant :

NOM Prénom Classe

A) « **Sortie avec responsable** » : ...nous engageons à venir récupérer notre enfant

- entre 11h50 et 12h et entre 16h20 et 16h40 pour les Maternelles ;
- entre 12h00 et 12h10 et entre 16h30 et 16h40 pour les Primaires ;
- et/ou
- entre 17h15 et 17h45 (dernière limite impérative) pour les inscrits à l'étude surveillée/garderie.

En notre absence, autorisons seulement les personnes, **porteuses du BADGE d'accès**, à le récupérer.

Nous avons noté que pour les autres personnes « occasionnelles », **même un proche parent**, un mot écrit daté et signé doit être remis à chaque fois à l'enseignante au moment de l'arrivée du matin ou de celle de l'après-midi. Cette personne devra se signaler au portail puis obligatoirement à la « Vie Scolaire » avant de se diriger vers les classes ou la cour.

B) « **Sortie seul(e)** » : **Uniquement les élèves du CP au CM2**. ...l'autorisons à sortir de l'école seul(e) aux heures et jours suivants :

à 12h00	☐ Lundis	☐ Mardis	☐ Jeudis	☐ Vendredis	(cocher les jours)
à 16h30	☐ Lundis	☐ Mardis	☐ Jeudis	☐ Vendredis	(cocher les jours)
à 17h45	☐ Lundis	☐ Mardis	☐ Jeudis	☐ Vendredis	(cocher les jours)

Attention : pour les horaires de l'après-midi, veuillez choisir **soit 16h30 soit 17h45**.





C) « Garderie » : INSCRIPTION PAYANTE : ...l'inscrivons à une des trois options :

Arrivée **entre 7h30 et 8h10** le matin et sortie **avant 17h45 le soir**.

Un seul choix possible		
☐ Matin	☐ Soir	☐ Matin & Soir

Les non-inscrits à la garderie ne doivent donc entrer qu'à partir de 8h10 et avoir quitté l'école à 16h40.

Pour les études et les garderies, nous vous rappelons que de 16h45 à 17h15 il n'est pas autorisé à venir chercher les enfants.

D) « Activités périscolaires » : pour les enfants inscrits aux activités périscolaires payantes (chorale, multisports, échecs), l'inscription à la garderie est obligatoire.

Les inscriptions se feront à la rentrée.

Lu et approuvé le : Signature des parents :